



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 septembre 2025

Nomination de Naomi PERES en tant que Directrice générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche.

Sur proposition de Rachida DATI, ministre de la Culture, le Président de la République a nommé en Conseil des ministres le 3 septembre 2025, Naomi PERES directrice générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGDCER).

Naomi PERES a précédemment occupé plusieurs postes stratégiques. Elle a été directrice adjointe puis directrice du cabinet de Sylvie RETAILLEAU, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2022-2024), secrétaire générale adjointe pour l'investissement (2018-2021), conseillère innovation publique et inclusion numérique auprès du Secrétaire d'État chargé du numérique (2017-2018). Diplômée de l'École Polytechnique et de HEC Paris, elle a débuté sa carrière comme chargé de mission auprès du directeur général de la Cité des Sciences et de l'Industrie, avant de rejoindre l'administration centrale du ministère de la Culture, d'abord comme directrice de cabinet du Secrétaire général (2008-2013), puis cheffe du département de l'innovation numérique (2015-2017). Son expérience interministérielle, à l'interface des politiques publiques de la culture, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, constitue un atout majeur pour structurer la nouvelle direction et renforcer la place de l'enseignement et de la recherche Culture dans le paysage national.

Créée le 1^{er} septembre 2025, la direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGDCER) vise à garantir la participation et l'accès de tous aux enseignements et à la vie culturels. Elle reprend ainsi l'ensemble des missions de la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC), notamment en matière de démocratie culturelle, d'aménagement culturel du territoire et de culture scientifique, tout en intégrant la gouvernance complète des enseignements supérieur et spécialisés, et de la recherche Culture.

La création de la DGDCER constitue une évolution majeure dans l'organisation du ministère. Elle répond à une volonté forte de la ministre de la Culture, Rachida Dati, de redonner de la visibilité et de la cohérence à l'enseignement supérieur et à la recherche Culture. Ce réseau rassemble aujourd'hui près d'une centaine d'écoles, accueillant près de 40 000 étudiants dans les domaines de l'architecture, du paysage, des arts visuels, du design et du spectacle vivant.

En réunissant sous son autorité le pilotage des stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche, la tutelle des écoles nationales supérieures d'architecture, du paysage et du spectacle vivant, l'animation des réseaux d'établissements territoriaux ainsi que le pilotage des enseignements spécialisés, la DGDCER aura la responsabilité de conduire une politique plus ambitieuse et mieux coordonnée pour accompagner et former les étudiants,

futurs professionnels de la culture, et faire rayonner les enseignements et la recherche artistiques et culturels en pleine coordination avec les directions métiers concernées.

Sur tous ses sujets, l'ambition de démocratie culturelle sera au cœur de sa mission. Sous la direction de Noël CORBIN, la DG2TDC a assuré la montée en puissance de dispositifs d'accès à la culture tels que le Pass Culture, le développement des contrats territoriaux d'éducation artistique et culturelle, le renforcement des dispositifs de médiation culturelle dans les territoires les plus éloignés de l'offre culturelle, ainsi qu'un travail stratégique de dialogue avec les collectivités territoriales et les associations. La création de la DGDCCER représente, à la suite de ces acquis, une nouvelle et importante étape dans la structuration des politiques d'accès et de participation de tous à la vie culturelle.

La Ministre tient à saluer l'engagement et l'action déterminante de Noël CORBIN et de l'ensemble des agents de la DG2TDC, qui ont permis de poser les bases d'une politique plus intégrée, désormais appelée à se poursuivre et à se renforcer dans le cadre élargi de la DGDCCER. Elle adresse ses remerciements à l'ensemble des agents du ministère impliqués dans la création de la DGDCCER et qui en portent désormais les missions.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr